



BULLETIN ADHÉRENTS N°39

du 1^{er} juillet 2026

ASSOCIATION POUR LA VERITE SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU

Les annonces faisant état de nouveaux développements dans les investigations menées en Irlande se succèdent. Elles demeurent toutefois assez énigmatiques, les autorités policières – Cold Case Review Team et Investigation Team – continuant à observer une grande discrétion sur l'avancement de leurs travaux. On peut néanmoins supposer que les recherches de traces ADN, réalisées à l'aide de techniques de pointe utilisées pour la première fois en Irlande dans ce type d'enquête, n'ont pas produit les résultats décisifs qui étaient espérés. De plus, de nouvelles prises de position médiatiques tentent une nouvelle fois de réécrire l'histoire judiciaire de cette affaire.

Pour autant, nous ne pouvons ni baisser les bras ni nous résigner, après presque trente années d'attente, à l'abandon de notre quête de vérité. Malgré les déceptions, les moments de découragement et la disparition progressive de témoins essentiels – récemment encore celle de Shirley Foster, la voisine de Sophie qui découvrit son corps au matin du 23 décembre 1996 – nous poursuivons la veille et les actions que notre association mène avec constance depuis dix-huit ans. Plus que jamais, notre détermination demeure intacte : comprendre enfin ce qui s'est passé à Toormore dans la nuit du 22 au 23 décembre 1996 et obtenir que toute la lumière soit faite sur le meurtre de Sophie.

Mais ce bulletin est aussi porteur d'une très belle nouvelle. Trente ans après le drame, un projet éditorial permettra bientôt de faire découvrir au public un texte inédit de Sophie, témoignage de son amour profond pour l'Irlande. Cette publication constituera un hommage particulièrement émouvant à sa personnalité, à son talent d'écrivaine et à sa sensibilité.

LA VÉRITÉ IRLANDAISE, L'ARLÉSIENNE D'ERIN ?

Les rumeurs d'aboutissement des enquêtes irlandaises, dont le précédent bulletin se faisait l'écho, ne semblent finalement être que du vent. Les « fake news » de Jim Sheridan ne font par ailleurs plus aucune vague, si bien que rien ne sort finalement d'Irlande. Après trente ans d'investigations dans la recherche du coupable du meurtre de Sophie, le 23 décembre 1996, ne demeure que la vérité française : celle d'un Ian Bailey coupable et condamné « in absentia » à 25 ans de prison.

L'analyse ADN, dernier espoir pour les Irlandais ?

La méthode M-Vac, une méthode de pointe pour les analyses ADN

Beaucoup d'espoirs sont nés de l'utilisation, annoncée à grand fracas, d'une nouvelle méthode américaine d'analyse ADN d'échantillons « difficiles », par exemple poreux : la méthode M-Vac, dont le siège est aux États-Unis.

La méthode consiste à aspirer les poussières ou autres dépôts présents dans des matériaux poreux afin de les rendre analysables pour une recherche ADN.

Cette technique d'avant-garde a été utilisée en Irlande pour la première fois dans le cadre de l'affaire de Sophie.

• **Sur les pièces à conviction dans l'affaire du meurtre de Sophie : beaucoup d'efforts, mais on attend des résultats !**

L'équipe d'enquête sur les cas non élucidés a souhaité appliquer la méthode d'analyse ADN M-Vac sur des pièces à conviction recueillies depuis décembre.

- Desmond McTiernan, alors chef de cette équipe, s'est rendu à Bantry pour dresser la liste des 246 pièces à conviction, sélectionner celles présentant un intérêt pour la méthode et rechercher certaines pièces manquantes — dont la barrière fermant la piste d'accès à la maison. Le nombre de pièces analysées est ainsi passé de 246 à 104, puis à 19, et enfin à 8 seulement (pierre, dalle, parpaing, autre pierre, marteau, bottes...). La collecte ADN a également inclus Pierre-Louis Baudey-Vignaud, afin de pouvoir écarter certaines traces.
- Les services de médecine légale irlandais ont été mobilisés, et les trois services de police irlandais ont bien coopéré avec la société M-Vac, basée à Salt Lake City. En juillet 2025, Jared Bradley, à l'origine de cette méthode, s'est rendu à Dublin pour travailler sur les pièces à conviction ; Desmond McTiernan s'est quant à lui déplacé aux États-Unis en liaison avec le FBI.
- À ce stade, aucune détermination ADN précise n'a été obtenue, mais les analyses se poursuivent, en particulier sur une bottine de Sophie.

LA RENCONTRE DU 1^{ER} MAI 2026 ENTRE L'ASSOPH ET LES ENQUÊTEURS IRLANDAIS

À la demande de Jean-Pierre Gazeau, une rencontre s'est tenue le jeudi 1^{er} mai au cabinet de James MacGuill, à Dublin, avec les équipes policières irlandaises. Jean-Pierre Gazeau était venu de Pologne ; Alain Spilliaert participait par visioconférence. Étaient présents côté irlandais : Desmond McTiernan, jusqu'à peu chef de l'équipe des enquêtes sur les cas non élucidés (Cold Case Review Team) et désormais chargé de nouvelles responsabilités ; Paul J. Murphy, qui lui succède ; Eamonn J. Brady, chef de la Garda de Bantry ; Patrick J. Keegan, de la Garda ; et Jennifer Kavanagh, adjointe de James McGuill, absent car requis au tribunal.

La réunion a duré près de deux heures et a permis de faire un point complet sur les travaux de la police irlandaise depuis 2024. Malheureusement, les réponses apportées aux questions que se pose l'ASSOPH ne peuvent être jugées satisfaisantes :

- **Aucun résultat probant pour les analyses ADN, même réalisées avec des outils aussi performants que la méthode M-Vac (voir ci-dessus).**
- Pour les témoignages : 340 personnes ont été interrogées et la recherche n'est pas terminée.
- La perquisition chez Ian Bailey, début 2024, nous ne connaissons pas ses éventuels résultats.
- Rien de neuf concernant la victimologie, c'est-à-dire les recherches portant sur la victime elle-même.
- Aucune date n'est fixée pour la fin de la recherche, et nous ne disposons d'aucun calendrier.

En conclusion, la réunion — qui a néanmoins permis de maintenir la pression sur les enquêteurs irlandais — n'a pas produit de résultat véritablement tangible sur le plan de l'enquête elle-même.

LA PROCÉDURE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE CONTRE L'IRLANDE RESTE EN SUSPENS

La mise en demeure adressée en octobre 2020 à l'Irlande par la Commission européenne, pour mettre sa législation en conformité avec les exigences de la directive européenne sur le mandat d'arrêt européen, avait débouché le 7 mai 2025 sur la remise à l'Irlande d'un avis motivé. Celui-ci devait être suivi, le 7 juillet, d'une saisine de la Cour de justice, laissant espérer une condamnation probable de l'Irlande – mais cette démarche n'a publiquement débouché sur rien.

Aux dernières nouvelles, la procédure resterait néanmoins ouverte au niveau de la Commission européenne, en sommeil.

L'ASSOPH SAISIT LE GARDE DES SCEAUX

Ces dernières semaines, plusieurs articles de la presse irlandaise ont relayé les initiatives de Robert Sheehan, ancien solicitor du Director of Public Prosecutions (DPP), reprises par Me Frank Buttimer, ancien solicitor de Ian Bailey, visant à remettre en cause la condamnation prononcée par la cour d'assises de Paris.

Face à ces démarches, le président de l'ASSOPH a adressé un courrier au ministre français de la Justice, Gérard Darmanin. Cette lettre rappelle notamment que :

- La condamnation du 31 mai 2019 résulte d'une procédure judiciaire régulière, conduite selon les règles du droit français ;
- Les investigations scientifiques actuellement menées en Irlande sont toujours en cours et ne permettent aucune conclusion définitive ;
- Il serait particulièrement préoccupant que des interventions individuelles émanant d'anciens responsables étrangers puissent laisser croire qu'une décision définitive de la justice française pourrait être remise en cause sur la base de simples spéculations.

Notre association demeure profondément attachée à la recherche de la vérité, mais aussi au respect de l'indépendance de la justice française.

UN TEXTE DE SOPHIE VA ÊTRE PUBLIÉ EN IRLANDE

Au milieu des difficultés de ces dernières années, une nouvelle particulièrement émouvante mérite d'être partagée.

Grâce à l'initiative de la journaliste Lara Marlowe, la maison d'édition irlandaise **Lilliput Press** souhaite publier *L'amour de la terre*, un texte rédigé par Sophie Toscan du Plantier, accompagné d'illustrations de Dermot Flynn.

Lara Marlowe, qui avait reçu ce manuscrit de Marguerite Bouniol peu après le drame, en rédigera la préface.

Cette publication est envisagée à l'occasion du trentième anniversaire de la disparition de Sophie.

Bien davantage qu'un hommage, ce livre permettra au public irlandais de découvrir celle que beaucoup ne connaissent aujourd'hui qu'à travers le drame de décembre 1996 : une femme passionnée par la nature, profondément attachée à l'Irlande, dotée d'une véritable sensibilité littéraire.

Pour sa famille comme pour notre association, ce projet représente une particulière émotion. Faire connaître Sophie telle qu'elle était, dans toute sa richesse humaine et artistique, constitue sans doute la plus belle réponse que l'on puisse apporter à ceux qui voudraient réduire sa mémoire aux seules circonstances de son meurtre.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOPH DE DÉCEMBRE 2026 : VERS LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

Notre prochaine assemblée générale annuelle se tiendra à la fin de l'année. À l'approche du trentième anniversaire du meurtre de Sophie, l'ASSOPH poursuivra son engagement selon trois priorités :

- Suivre avec vigilance les investigations conduites en Irlande ;
- Défendre la vérité judiciaire établie par les juridictions françaises ;
- Préserver et transmettre la mémoire de Sophie.

Notre combat ne se limite pas à la recherche de la vérité judiciaire : il est aussi un devoir de mémoire. Le moment sera alors venu de se poser, à nous-mêmes comme à l'Irlande, des questions fondamentales telles que : « Pourquoi un tel échec des autorités irlandaises, face à un crime aussi violent et aussi peu discret ? »

APPEL A COTISATION ET DONNS EVENTUELS

Avec la mort d'Ian Bailey, et malgré sa condamnation en mai 2019 à 25 ans de prison par la cour d'assises de Paris, le combat pour la vérité et la justice pour Sophie n'est pas terminé. L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir de l'Irlande qu'elle cesse ses manœuvres dilatoires. Ce combat passera également par une réponse ferme aux tentatives de réécrire une pseudo-vérité non fondée sur des faits, que certains semblent désormais tentés de développer.

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie, vous pouvez vous acquitter de votre cotisation 2026 (30 €) et, si vous le souhaitez, effectuer un don complémentaire.

Nom : Prénom : Tel : (..) email @
Adresse :

Don complémentaire (facultatif) :€

Date :

Signature :

IMPORTANT

Les chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » sont à envoyer,
avec le bulletin d'adhésion et/ou de don à la NOUVELLE ADRESSE de l'ASSOPH :

ASSOPH - Chez monsieur Jean Pierre GAZEAU
5 rue des rocs – 86300 - Chauvigny

Il est également possible d'effectuer un virement bancaire à :

LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE Titulaire: **ASS ASSOPH**
IBAN : FR76 1870 7007 3132 3214 5691 860 BIC : **CCBPFRPPVER**

Il est possible de régler sa cotisation annuelle
et/ou d'effectuer un don via le site HelloAsso : www.helloasso.com
(Plus précisément à <https://www.helloasso.com/associations/association-pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-sophie-toscan-du-plantier-nee-bouniol/adhesions/bulletin-d-adhesion>)
(ATTENTION : La préfecture nous a malheureusement délestés du « i » de « association »)